

Débat sur les Enjeux de la crise économique et sociale de l'année 2020

La Tunisie vit, avec le spectre de Covid-19, des moments très difficiles depuis le début du mois de mars 2020 l'acculant, pour contenir les menaces qui pèsent sur les vies humaines au confinement général de la population durant trois semaines d'affilée et au confinement ciblé pour quarante jours supplémentaires.

Les retombées sur la société et l'économie sont, d'ores et déjà, considérables. Le bulletin de conjoncture du Forum Ibn Khaldoun de mars dernier présente une première évaluation de l'impact de la paralysie de plus des deux-tiers du tissu économique tout au long de trois semaines d'affilée.

Au delà des urgences du très court terme qui sont en train d'être assumées par d'importantes injections de liquidités au prix d'un chambardement des équilibres budgétaires et monétaires de l'année, la Tunisie fera face au cours des prochaines semaines, à l'instar de la plupart des pays de la planète, à de redoutables tensions et pressions sur les plans économique, social et financier. Comment y faire face tout en évitant d'hypothéquer l'avenir ? Quelles sont les politiques et les actions susceptibles de minimiser le coût social de la crise tout en créant les conditions d'une forte relance de l'économie dès que les conditions le permettent ? Quelles sont les transformations du tissu économique à amorcer afin d'accéder à un palier de développement supérieur sur des bases viables et durables ?

Ces interpellations ont fait l'objet d'un débat tenu le mardi 5 mai 2020 par le Forum Ibn Khaldoun pour le Développement, ayant pour support le bulletin de conjoncture de mars, d'une part, et deux présentations liminaires ; la première porte sur l'impact de la crise sur l'entreprise présentée par Abdelhamid Triki ancien ministre du plan alors que la seconde est centrée sur l'impact de la crise sur les personnes à revenus précaires présentée par Mme Essma Ben Hamida co-fondatrice de Enda Tamweel.

Les développements ci-après en restituent, **après enrichissement par des études complémentaires**, les principales conclusions et recommandations, pour faire face au triple enjeu économique, social et financier de la crise que vit le pays.

Première partie: L'enjeu économique et les mesures requises

Toutes les études disponibles sur l'impact économique du Covid-19 convergent vers une baisse du PIB d'un minimum de 4 pour cent tout en laissant présager une récession plus forte dans le cas où le déconfinement sera contrarié par de nouvelles vagues d'épidémie.

L'entreprise, en tant que cellule de base du tissu économique, subirait de plein effet les contrechocs de la crise sanitaire :

- ▮ Directement sous l'effet du confinement d'une partie de la force de travail entraînant une importante baisse de l'offre ; c'est le cas des entreprises opérant dans les activités soumises au confinement général et ou ciblé qui représentent plus des deux tiers du tissu industriel tunisien.
- ▮ Indirectement du fait de la baisse attendue de la demande extérieure et également de la demande intérieure sous l'effet de la diminution des revenus d'une partie de la population qui perd son emploi et ou qui est empêchée de travailler au cours de la période de confinement.

Face à cette situation, de nombreuses mesures, détaillées en pièce jointe, ont été mises en œuvre. Elles paraissent, dans l'ensemble, nécessaires, qu'il s'agisse des mesures de report des échéances relatives à la fiscalité, à la sécurité sociale et aux prêts bancaires ou qu'il s'agisse des lignes de financement et de garantie ainsi que des fonds d'investissement pour soutenir la petite et moyenne entreprise. Elles sont importantes dans la mesure où elles sont évaluées à plus de 2 pour cent du PIB.

Il n'en demeure pas moins que l'ampleur de la crise impose, outre la diligence dans la mise en œuvre effective et rapide des mesures annoncées, des efforts supplémentaires sur les plans monétaire et économique. Elle impose aussi l'amorce d'une profonde transformation de l'économie tunisienne à la lumière des principaux enseignements qui s'en dégagent afin de lui conférer davantage de résilience et de perspectives de développement.

I. La réponse monétaire et financière mérite d'être ajustée

La baisse d'un point du taux directeur décidée par la BCT est dans la bonne direction même si l'inflation enregistre un rebond durant le mois de mars 2020. La plupart des Banques Centrales ont recouru à des démarches similaires avec des baisses pour la plupart d'entre elles variant de 0.25 point à 1 point¹ afin d'améliorer la marge de manœuvre en matière de riposte contre le coronavirus .

La réponse de la BCT gagnerait, de concert avec le ministère des finances, à être, cependant, ajustée pour prendre en compte le caractère de force majeure de la crise que vit l'entreprise sous l'effet du confinement. Trois pistes pourraient être envisagées à cet effet :

- ▮ L'annulation du taux d'intérêt durant la période de confinement pour les entreprises bénéficiant de la suspension de remboursement ;
- ▮ L'extension de la bonification de 3 points en vigueur pour les nouveaux projets du secteur productif aux projets de restructuration particulièrement aux activités sinistrées à l'instar du tourisme, de l'industrie de l'habillement et de l'industrie électrique.
- ▮ Le financement des fonds de roulement des entreprises opérant dans les secteurs fortement sinistrés suivant des conditions de faveur.

Par ailleurs, la récente annonce du ministère des finances d'augmentation de la ligne de garantie des prêts aux entreprises, initialement fixée à 500 millions de dinars gagnerait à être précisée tout en l'insérant dans le cadre d'une approche transparente et de procédures simplifiées pour conférer à cette importante mesure la visibilité et l'efficacité requis.

¹ Source : <https://fr.global-rates.com/taux-de-interets/banques-centrales/banques-centrales.aspx>

II. la réponse économique gagnerait à être renforcée

Le soutien de l'entreprise en matière de trésorerie, pour vital qu'il soit, ne peut donner les résultats escomptés en matière de reprise de la production que s'il est suivi par une relance de la demande. Or, les attentes du court terme laissent présager un effondrement de la demande extérieure, évaluée entre - 30 et -40% selon la CNUCED pour l'année 2020. Il en serait de même, quoique à un taux moindre, de la consommation intérieure sous l'effet des restrictions en matière de déplacement et des changements dans les comportements des ménages.

Pour réduire les pressions attendues sur le marché de l'emploi tout en relançant la production, il est proposé :

1. Un plan d'urgence pour les industries exportatrices

Les entreprises insérées dans des chaînes de valeur mondiales travaillant dans le régime douanier de l'offshore seront, en effet, particulièrement affectées par la crise. C'est le cas, en particulier, des industries électriques qui emploient près de 80 000 salariés² et procurent des recettes nettes de 5.5 milliards de dinars³ dans la mesure où leur activité est totalement dépendante des chaînes de montage des automobiles à l'étranger, dont la reprise risque de prendre du temps, malgré les importantes mesures de relance annoncées par la plupart des pays de l'OCDE.

Le plan d'urgence pourrait comporter, après concertation avec la fédération des exportateurs et les chambres mixtes, l'octroi de prêts pour aider les entreprises en difficulté à faire face aux problèmes de trésorerie, l'éligibilité aux mécanismes de formation professionnelle pour une partie de leur personnel, **la mise en place de structures de suivi et de veille**, notamment avec les investisseurs étrangers, pour les aider à surmonter les problèmes sociaux et administratifs et à se préparer à la relance de leur activité dès que les conditions sanitaires et de celles de l'environnement international le permette.

2- une politique de soutien ciblé du produit tunisien sur le marché intérieur

La politique de soutien proposée concerne, en particulier, le secteur du textile et de l'habillement qui emploie 240 000 personnes et le secteur de l'artisanat qui offre des sources de revenus à près de 300 000 personnes, avec notamment :

- ▮ Le lancement de vastes campagnes de promotion des marques tunisiennes de textiles et d'habillement sur le marché tunisien.
- ▮ La réorganisation du secteur de la fripe de façon à concilier entre le caractère social de ce secteur et les exigences de préservation du potentiel de production et d'emploi de l'industrie tunisienne de l'habillement et des chaussures.
- ▮ La mise en place d'une ligne de financement à la disposition de l'ONA pour stocker, éventuellement, les produits des artisans.

² Source répertoire des entreprises privées de l'INS : édition 2018

³ Selon les statistiques du commerce extérieur de l'année 2019 les exportations des industries électriques dans le cadre du régime offshore s'élèvent à 12.1 milliards de dinars alors que les importations correspondantes s'élèvent à 6.6 milliards de DT

- ▮ L'augmentation des expositions et des points de vente des produits artisanaux dans les foires nationales et régionales.
- ▮ La révision des cahiers de charge des bâtiments publics et des unités hôtelières pour insérer l'utilisation de produits artisanaux notamment en matière de décoration.
- ▮ L'incitation des grandes surfaces à créer des rayons spécialisés pour l'habillement tunisien et les produits de l'artisanat avec éventuellement la mise en place de facilités de paiement à l'instar des produits électroménagers.
- ▮ La prohibition de l'importation et de la commercialisation des produits concurrençant déloyalement les produits artisanaux tunisiens en faisant valoir l'exception culturelle admise par l'OMC.

3. un vaste programme de rénovation et de mise à jour du tourisme

La période de sous exploitation qui va marquer ce secteur en 2020 et peut être aussi l'année 2021 pourra être exploitée pour lancer un vaste programme de mise à niveau et de rénovation touchant, a priori, les différentes composantes du secteur allant de l'hôtellerie et de la restauration, à l'environnement des villes, aux circuits touristiques, aux musées et aux sites archéologiques et ce dans le cadre d'une approche modulaire prenant en compte les possibilités de mobilisation des capitaux.

Ce n'est pas le grand luxe qui doit être recherché mais plutôt la propreté, la fonctionnalité, la qualité des prestations, l'informatisation de la gestion, la connexion au haut débit, le professionnalisme des employés, le cachet et la touche tunisienne dans la restauration et les décorations, la qualité de l'accueil dans les aéroports et dans les postes frontaliers ainsi que les facilités de change. Un tel programme solliciterait pratiquement tous les métiers et tous les secteurs. Il créera de l'emploi à court terme tout en étant rentable financièrement et économiquement ; car le produit touristique qui en résulterait serait, de loin, de meilleure qualité.

III. Une accélération de la transformation de l'économie tunisienne est plus que jamais nécessaire

Toutes les études menées révèlent la nécessité de négocier rapidement un nouveau tournant de l'économie tunisienne privilégiant les activités à fort contenu de savoir compte tenu d'une part de l'importante transformation de la demande additionnelle d'emploi, composée désormais de plus de 60 pour cent par les sortants des universités et des instituts supérieurs de formation et, d'autre part, de la concurrence ardue de la part des pays pratiquant la politique des bas salaires.

Plus précisément, les débats organisés et les études réalisées par le Forum Ibn Khaldoun tout au long des trois dernières années avaient mis l'accent sur l'intérêt qu'aurait la Tunisie à se positionner en tant que plateforme régionale d'excellence dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement et des nouvelles technologies, en tant que nouveaux relais de croissance ayant d'importants effets induits sur les autres secteurs ainsi que sur toutes les régions.

1. Le secteur de la santé pourrait être un important vecteur de développement

Les débats organisés par le Forum ibn Khaldoun sur le « dilemme de la santé publique » et sur « les enjeux de la réforme du secteur de la santé » ont révélé que tous les ingrédients existent pour faire du secteur de la santé un secteur d'excellence à rayonnement régional, offrant des produits et des services de qualité pour répondre aux besoins de la population tunisienne ainsi que de la demande régionale. La Tunisie dispose, en effet, de ressources humaines hautement qualifiées en matière de soin médicaux et de production de médicaments. La crise sanitaire en a été un important révélateur en Europe et ailleurs. De la sorte, outre les besoins croissants en soins médicaux des Tunisiens, le tourisme médical peut constituer une importante niche pour exploiter une demande progressant selon l'OMS, de 15 à 25 pourcent par an.

De nombreuses recommandations ont été, à cet égard, formulées pour faire du secteur de la santé un important moteur de développement. Les plus significatives en sont :

- ▮ La mise à niveau de l'hôpital public en tant que pôle de référence en matière des prestations de soin, de recherche et de formation des cadres médicaux et paramédicaux.
- ▮ L'élaboration d'un statut juridique de l'hôpital à but non lucratif assurant, aux côtés de l'hôpital public, le service de santé ainsi que le développement de la recherche et de la formation.
- ▮ Le renforcement de l'agence nationale de l'accréditation pour en faire une instance de régulation indépendante assurant la qualité et la sécurité des soins suivant les référentiels internationaux.
- ▮ La mise en place d'une agence nationale du médicament jouissant de l'indépendance financière et administrative regroupant toutes les structures qui s'occupent du médicament.

Un effort particulier devra être déployé, par ailleurs, en direction de la rénovation et de la modernisation du réseau national des dispensaires pour en faire des structures informatisées, dotées du personnel qualifié et des équipements requis afin d'en faire un système de santé décentralisé, offrant les soins essentiels tout en étant des structures de veille et un important levier pour faire face à des éventuelles nouvelles épidémies.

2. La transformation numérique de l'économie tunisienne, une haute priorité

Le tournant numérique est désormais à la portée de la Tunisie. La crise sanitaire a donné un formidable élan au travail à distance, aux réunions virtuelles et à l'utilisation des paiements électroniques. Il est important, et sans tarder, de s'atteler à renforcer cet élan. Cela pourra donner à l'économie tunisienne un important nouveau souffle non seulement en matière de création de richesses et d'emplois mais aussi en matière d'amélioration de la compétitivité de tous les secteurs socio-économiques.

En effet, tous les éléments pour passer à un palier supérieur existent ou peuvent exister à des coûts modérés et dans des délais relativement rapides. Plus de 8000 diplômés en informatique se présentent chaque année sur le marché du travail. Beaucoup d'entre eux, faute d'emplois décents en Tunisie, acceptent les offres d'emplois à l'étranger. La nouvelle loi mise en œuvre pour les startups offrant, a priori, un cadre légal incitatif à l'investissement dans des projets innovants, est opérationnelle. Des mécanismes de financement sont, par ailleurs, mis en place, notamment dans

la coopération internationale⁴ pour le financement des fonds propres et des quasi-fonds propres des start-up ainsi que pour la transformation numérique des services centrés sur les usagers.

Il importe d'assurer la mise en œuvre des projets engagés tout en les complétant afin de renforcer la dynamique de transformation digitale à travers notamment :

- ▮ L'accélération des programmes de l'infrastructure du haut débit, nécessaire au développement des TIC en particulier dans les régions de l'intérieur car malgré les importants efforts déployés, la Tunisie continue à accuser un important retard dans ce domaine ; en témoigne le faible nombre d'utilisateurs d'internet en haut débit (8.8 pour 100 habitants⁵ en 2018 soit le quart de celui du Portugal) et le nombre réduit de serveurs sécurisés (316 serveurs par million d'habitants soit 2% du nombre de serveurs en place au Portugal)
- ▮ L'engagement d'un vaste programme d'informatisation des grandes entreprises publiques concomitamment à celui de l'administration centrale, régionale et des collectivités locales.
- ▮ Le développement des parrainages par les banques et les grands groupes publics et privés pour aider les jeunes sortants des universités et des centres de formation à créer leur start-up et pour les soutenir, éventuellement, durant la première période de démarrage de leur projet.

3. L'industrie de l'environnement offre d'importantes opportunités

Comme cela a été relevé dans l'étude publiée par le Forum Ibn Khaldoun consacrée aux éléments de stratégies de développement⁶, la Tunisie est l'un des rares pays du Sud qui ont un environnement institutionnel couvrant les différents aspects de préservation de l'environnement avec notamment l'Office National de l'Assainissement (ONAS), l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), le Centre International des Technologies de L'Environnement en Tunisie, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED) et l'Agence de Maitrise de l'Energie. Elle dispose, en outre, d'une expertise acquise par une longue expérience en matière de mobilisation de l'eau et de son recyclage ainsi qu'en matière de conservation du sol, de lutte contre la désertification et d'économie d'énergie.

Ce potentiel pourrait être davantage valorisé pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau, préserver les zones forestières et la biodiversité ainsi que la propreté des zones urbaines mais aussi et surtout pour conférer aux produits tunisiens le label écologique qui sera, certainement, un plus sur le plan de la compétitivité sur les marchés extérieurs.

L'expertise tunisienne pourrait être, également, un important créneau d'exportation, notamment dans le cadre de la coopération triangulaire d'autant que la crise sanitaire que vit le monde semble ressusciter un fort courant international en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable pour l'horizon 2030

⁴ Mobilisation en juin 2019 d'un prêt auprès de la Banque Mondiale pour un montant global de 175 millions d'euros

⁵ Source : data- base de la Banque mondiale

⁶ Etude de Salah Hannachi publiée le 5 janvier 2020 sous le titre « Eléments d'une stratégie de développement pour la Tunisie

Deuxième partie : L'enjeu social et les recommandations proposées

Le chômage, malgré la légère détente de l'année 2019, était déjà considéré une source de préoccupation majeure. C'est, en particulier, le cas du chômage des jeunes, diplômés ou non, ainsi que du chômage dans les gouvernorats de l'Ouest.

La perspective de récession de 4.3% du PIB impactera fortement l'emploi en 2020 d'autant que les secteurs les plus touchés par la crise seraient ceux qui ont un fort contenu d'emploi. C'est le cas en particulier du tourisme, des industries du textile, de l'habillement et des chaussures, de l'industrie mécanique et électrique et par ricochet de nombreux petits métiers qui en sont liés en tête desquels l'artisanat.

Le nombre de personnes qui risquent de perdre leur emploi ou de perdre une importante partie de leur source de revenu serait a priori important. Les simulations effectuées situent l'aggravation du taux de chômage dans une fourchette de 4 point de pourcentage à 10 points, ce qui correspond à une augmentation du nombre de chômeurs entre 170 000 et 400 000 personnes. A titre d'éclairage la crise de 2011 a entraîné une baisse du PIB de près de 2% et une augmentation du chômage de 5 points soit l'équivalent de 140 000 personnes environ.

Les mesures sociales annoncées et mises en œuvre par les autorités publiques sont certes importantes. Elles se sont traduites, d'ores et déjà, par un déblocage de 650 millions de dinars répartis à hauteur de 400 millions de dinars en tant que contribution exceptionnelle au financement du chômage technique auquel des milliers d'entreprises seraient acculées à recourir et 250 millions de dinars d'aide sociale au profit de près d'un million de familles à faible revenu qui seraient particulièrement affectées par le confinement.

Une telle démarche, justifiée par le confinement qui touche les deux tiers de la population, serait, cependant, difficile à maintenir en tant que telle pour le reste de l'année. Elle devrait, selon les participants au débat, être relayée par quatre orientations majeures :

1. Le lancement des grands travaux d'utilité publique

La Tunisie a, depuis l'indépendance, recourue au lancement de chantiers de travaux d'utilité publique pour réduire les pressions sociales. Le budget de l'Etat de 2020 comporte, à cet égard, d'importants crédits pour les chantiers régionaux offrant des journées de travail à 48 000 personnes n'arrivant pas à trouver de l'emploi ou de source de revenu.

Compte tenu des attentes de perte d'emploi pour des milliers de personnes ne pouvant pas bénéficier des dispositions du chômage partiel, le lancement d'un certain nombre de chantiers à très fort contenu d'emploi pourrait être envisagé **comme alternative à l'aide sociale** sans contre partie.

Toutefois et afin de conférer à ces chantiers **le caractère d'utilité publique**, il est proposé qu'ils soient encadrés ou réalisés par le service civil de l'armée, les grands groupes privés et publics ou par des associations dans les domaines qui préparent l'avenir en l'occurrence la numérisation des

archives , l'entretien de l'infrastructure de base et des équipements collectifs : routes , pistes rurales, coupe feu des forêts, établissements d'enseignement et de formation...

2. Le renforcement de la politique active de l'emploi

Le programme actif de l'emploi prend de l'ampleur. Les crédits programmes dans le cadre de la loi des finances s'élèvent à 450 millions de dinars devant permettre à plus de 100 000 jeunes de bénéficier de complément de formation, de soutien à l'insertion dans la vie professionnelle ou d'aide à la promotion de micro-projets.

Compte tenu de l'importance de l'acquisition d'une compétence répondant aux besoins du marché du travail, une enveloppe additionnelle serait opportune à mettre en place pour aider les jeunes perdant leur emploi ou ayant des difficultés à s'insérer sur le marché du travail à bénéficier d'un chèque de formation , pour se perfectionner dans les langues, pour acquérir une qualification professionnelle et une compétence (informatique, comptabilité..) afin d'accroître leur employabilité dès que la relance économique se précise .

A ce propos, il est rappelé que La capacité des centres de formation professionnelle n'est exploitée actuellement qu'à hauteur de 72 pour cent , ce qui permet d'offrir 20 000 places additionnelles de formation pour aider les jeunes à acquérir une compétence répondant aux besoins du marché du travail et ce compte non tenu du potentiel de formation de l'armée, des entreprises publiques et des grands groupes privés qui pourraient être mis à contribution.

3. Le développement du microcrédit.

L'offre de microcrédit est appelée à augmenter pour prendre en compte les rééchelonnements qui pourraient s'imposer en relation avec la baisse de l'activité de milliers d'artisans et de détenteurs de petits métiers mais aussi pour faire face à l'augmentation attendue des nouvelles demandes en relation avec les besoins croissants de trésorerie des femmes et des hommes qui cherchent à s'installer pour leur propre compte.

L'enjeu, à ce niveau, n'est, cependant, pas seulement quantitatif. Il est aussi et surtout qualitatif, se rapportant à la qualité de l'encadrement et du soutien que les institutions de micro- crédit seraient en mesure d'offrir aux bénéficiaires du microcrédit afin d'avoir une utilisation rationnelle des ressources.

A cet effet, une plus grande implication des associations, qui ont une expertise dans le domaine du microcrédit, gagnerait à être activement encouragée dans cette période particulièrement difficile dans laquelle se trouve confrontée l'économie tunisienne à travers, notamment, la mise en place de lignes de crédits à des conditions de faveur, sur la base des résultats obtenus en matière de création de source de revenus et des efforts déployés en matière d'études socio-économiques des familles concernées, d'encadrement pour la réalisation de leurs micro-projets et de soutien en matière de commercialisation de leurs produits.

Par ailleurs l'extension du paiement par le téléphone mobile (m paiement) pourra, en permettant à chacun de créer son propre portefeuille virtuel, renforcer l'inclusion financière de la population à faible revenu et ouvrir d'importantes perspectives au développement du microcrédit ainsi qu'à la rationalisation de l'aide sociale.

4. Le développement de l'esprit de volontariat et de l'engagement civil

La crise sanitaire a mis, en évidence, un vaste mouvement de solidarité et d'engagement civil qui s'est développé de façon spontanée notamment de la part des jeunes dans le cadre notamment des associations, des groupements et des mutuelles afin d'aider les familles pauvres fortement affectées par les restrictions de déplacement et de renforcer la logistique des hôpitaux publics et des moyens de protection de leur personnel ; ce qui n'a pas manqué d'avoir des répercussions positives sur le capacité de maîtrise de la pandémie de la Tunisie.

D'ailleurs faut-il le signaler, qu'à moyens égaux et situations proches, les pays occidentaux qui ont le mieux géré la pandémie sont ceux qui ont cette culture et ces réflexes civiques de discipline, de solidarité sociale et d'action citoyenne, comme les pays scandinaves, les pays de l'Europe du Nord, semblables à ceux des pays est-asiatiques⁷.

En fait, les valeurs de solidarité et de volontariat sont ancrées dans la culture et les traditions en Tunisie. Elles sont essentielles dans les régions forestières dans la lutte contre les incendies en été. Les autorités régionales et les services forestiers ne pourraient jamais faire face à ces catastrophes, pourtant de dimension très relative par rapport à COVID-19, par les moyens ordinaires propres de l'Etat. Le recours à la mobilisation de l'action citoyenne est impératif et constructif. Mais ces réflexes sont spontanés et ne sont pas l'objet d'un effort éducatif volontariste et systématique.

C'est pourquoi, il est important de consolider le nouvel esprit civil qui a émergé sur des bases largement décentralisées pour en faire un axe majeur de la stratégie de développement du volontariat en s'inspirant des expériences accumulées dans certaines régions et en prenant en compte les success stories dans le monde.

Une telle démarche offrirait en particulier à des milliers de jeunes, employés ou à la recherche d'emploi, la possibilité de s'engager dans de nombreuses actions citoyennes de proximité en fonction de leur compétence, telles que les campagnes d'embellissement et de propreté des villes et des villages, de lutte contre l'analphabétisme, de vaccination, d'encadrement pour l'insertion à la sécurité sociale et de rénovation des établissements éducatives et de soins de base. Ce qui leur permettrait, au-delà des satisfactions morales qui en résulteraient, d'acquérir une importante expérience sur le terrain et une grande maturité qui les aideraient à mieux réussir dans leur vie professionnelle et sociétale en Tunisie ou à l'étranger.

5. La refonte de la protection sociale

*

La protection sociale a toujours revêtu une importante priorité dans les différents plans de développement qui se sont succédé. Toutefois, malgré les nombreux acquis enregistrés, de grandes

⁷ Se référer aux réflexions de Salah Hannachi sur l'amélioration des compétences dont le lien de téléchargement est à la fin de la page 14 du présent document

lacunes demeurent dans la mesure où, aujourd'hui, plus du tiers des tunisiens ne disposent pas de couverture sociale, près du sixième ne sont pas assujettis au système d'assurance ou d'assistance maladie et près de 15 pour cent de la population continuent à vivre en dessous du seuil de pauvreté⁸. C'est le cas en particulier des personnes en chômage, des ouvriers travaillant à la journée ainsi que la plupart des artisans et des personnes s'adonnant à des petits métiers dans le secteur informel.

Cette situation de précarité, considérablement amplifiée par les dernières mesures de confinement et de restriction des déplacements, est inacceptable sur le plan social. Elle est, en outre, couteuse sur le plan économique dans la mesure où elle réduit notablement la marge de manœuvre en matière de réformes et de restructurations, pourtant nécessaires à la préservation du processus de développement sur des bases viables et durables.

C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer les mécanismes de protection en mettant l'accent particulièrement dans cette étape sur :

- L'accélération de la mise en place du registre social unifié permettant notamment de cibler l'aide sociale sur des bases rationnelles. Une importante étape a, déjà, été franchie grâce aux importants travaux de recouplement menés à l'occasion de l'octroi de l'aide sociale du confinement. La mise en place de l'identifiant unique instituée récemment par décret-loi devrait pouvoir activer le processus de ciblage et de lutte contre la pauvreté.
- Le lancement de vastes campagnes d'adhésion à la sécurité sociale en direction notamment de la population employée dans le secteur informel. La population active assujettie à la sécurité sociale est, actuellement, aux alentours de 65 pour cent. De la sorte, un effort particulier doit être déployé pour le reste de la population, particulièrement envers les employés dans le secteur informel en envisageant, éventuellement, en leur faveur des incitations pour l'adhésion à la sécurité sociale et l'enregistrement au registre du commerce.
- L'insertion des tunisiens qui n'ont pas de couverture médicale parmi les personnes bénéficiant de cartes de soins dans le cadre des AMG1 et AMG2 et ce dans l'attente de la mise en place d'une couverture universelle des soins essentiels actuellement en cours de préparation. Les personnes totalement dépourvues d'assistance médicale seraient aux alentours de 1 million actuellement.

Il demeure entendu que la généralisation de la protection sociale et sanitaire et l'extension du revenu minimum pour toucher toutes les personnes vulnérables, souffrant de pauvreté chronique ne pourraient être assumées sur des bases viables que si elles s'accompagnent par l'accélération du processus de création de richesse par les salariés, les artisans, les entrepreneurs, les professions libérales, dans le cadre des différentes structures d'organisation du travail qu'il s'agisse des entreprises à but lucratif ou des coopératives, des mutuelles et des associations, qui peuvent offrir une alternative aux employés du secteur informel et les personnes cherchant à s'insérer sur le marché du travail.

⁸ Population ayant un niveau de consommation inférieur à la consommation moyenne

Troisième partie: L'enjeu des finances publiques

La récession que va connaître la Tunisie, de loin la plus grave depuis l'indépendance, entraînerait, selon les dernières évaluations du FMI, une moins value de 5.2 milliards de dinars au niveau des ressources propres du budget de l'Etat.

En fait, la moins value risque d'être encore beaucoup plus importante. Outre les contraintes de la distanciation sociale qui amènent de nombreuses entreprises à travailler avec un effectif réduit, la loi des finances initialement adoptée fin 2019 comportait d'importantes fragilités notamment au niveau des recettes fiscales, dont les prévisions sont établies sur la base du maintien de la pression fiscale relativement élevée de 2019 (25.4%) due en partie à l'effet de l'amnistie fiscale et à la suppression du mécanisme de crédit d'impôt, mis en place par le passé pour servir une partie des augmentations de salaires dans la fonction publique.

Du côté des dépenses, les nouvelles urgences sanitaires et sociales se traduisent par des charges additionnelles importantes pour soutenir les familles et les ménages. Les enveloppes annoncées, totalisant près de 3 milliards de dinars en tenant compte des garanties accordées, seraient probablement révisées à la hausse en relation avec les factures croissantes du chômage partiel et éventuellement du lancement de grands chantiers d'utilité publique.

De même, les engagements additionnels de l'Etat pourraient être encore plus élevés dans le cas où les entreprises publiques, soumises pour la plupart à d'importantes baisses de leur chiffres d'affaires n'arrivent pas à honorer leurs engagements se rapportant particulièrement aux remboursements des prêts extérieurs bénéficiant de la garantie de l'Etat⁹. Le seul bémol qui peut, à ce stade, être avancé c'est la baisse attendue des subventions allouées au secteur énergétique en relation avec la chute des cours mondiaux du pétrole.

Certes, la marge de manœuvre à court terme est très limitée compte tenu de la rigidité des dépenses de l'Etat, constituées à hauteur des deux-tiers par le paiement des salaires et du service de la dette publique, d'une part, et de la situation sociale et économique particulièrement difficile de l'année 2020, d'autre part. L'Etat ne pourra, a priori, que réviser à la hausse le déficit budgétaire ainsi que le recours aux emprunts intérieurs et extérieurs et assumer, par voie de conséquence, une forte aggravation de la dette publique. Selon les dernières évaluations du FMI, celle-ci fera « un bond à 88 pour cent du PIB » à fin 2020 contre 72.3 pour cent en 2019.

Il n'en demeure pas moins que, tout en assumant la lourde facture du Covid-19, il est vital de se préparer à engager, dès que la relance économique se profile, de vastes programmes de réformes et de restructuration des finances publiques.

⁹ L'encours de la dette des entreprises publiques est estimé à 18 milliards de dinars dans le rapport du 17 avril 2020 de l'agence de notation de Moody's

Au préalable, il est important de renforcer les efforts déployés en matière d'amélioration de l'analyse et de la gestion des risques budgétaires¹⁰ en élargissant le cadre étroit du budget de l'Etat tel qu'il est élaboré actuellement afin d'avoir une vision globale des engagements prenant en compte les établissements publics à caractère non administratif, les fonds spéciaux, le coût des exonérations publiques et les garanties accordées par l'Etat ainsi que les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il importe, en second lieu, de relever que les prélèvements obligatoires ont considérablement augmenté durant les dernières années. Le taux global des impôts et des cotisations sociales est passé de 26.4 pour cent du PIB en 2005 (année d'achèvement du programme de démantèlement tarifaire avec l'UE) à 34.6 pour cent en 2019 soit un taux dépassant de 0.3 point de pourcentage la moyenne de l'OCDE et dépassant de loin pratiquement tous les pays à économie émergente¹¹. De la sorte, la fiscalité demeure un important chantier dont il importe d'accélérer la finalisation dans le sens du renforcement de l'équité fiscale et de la confiance des contribuables ainsi que de la préservation de la compétitivité de l'entreprise.

Il importe enfin d'engager une importante rationalisation des dépenses publiques ayant comme socle :

1. Le redéploiement du personnel de l'Etat sur la base d'un audit des différentes administrations centrales et régionales en vue de déterminer, en fonction d'une clarification des missions qui leur sont dévolues, les plans de charges requis, les programmes de formation nécessaires et les logistiques qu'il importe, graduellement, de mettre en place et ce concomitamment à la réduction graduelle de l'effectif de la fonction publique en maintenant la règle de remplacement d'une personne sur 4 départs à la retraite.
2. La rationalisation de la politique de subvention en exploitant les facilités qu'offrent les nouvelles technologies pour repenser l'intervention de la caisse générale de compensation. Le remplacement du système de subvention en place par un transfert bancaire ou postal au profit de tous les ménages à faible revenu est désormais possible grâce à l'expérience acquise en matière de distribution de l'aide sociale décidée pour aider une partie de la population à faible revenu confinée, grâce aussi et surtout à la mise en place d'une plateforme de paiement mobile donnant la possibilité pour chaque ménage de disposer d'un compte virtuel pour recevoir l'aide à laquelle il a droit.
3. La restructuration des entreprises publiques dans le cadre de contrat programmes en concertation avec les structures consultatives et syndicales, précisant les redéploiements du personnel requis, le reprofilage, si nécessaire, de leur endettement, la clarification de la mission de service public qui leur est assignée et repensant les systèmes de gestion et de contrôle dans le sens d'un rapprochement avec ceux en vigueur au niveau des groupes privés. Dans l'attente, des plans d'actions urgentes devraient être élaborés pour leur permettre d'honorer leurs engagements particulièrement à l'égard de la petite et moyenne entreprise ainsi que pour faire face aux urgences en matière de

¹⁰ Se référer à l'étude du FMI sur la transparence des finances publiques tunisiennes dans « lu pour vous du FIKD de novembre 2016 »

¹¹ Selon les données de l'OCDE le prélèvement global est de 23 % pour l'Amérique latine ; 27.6% pour le Maroc et 24.4 % pour la Turquie

maintenance de leurs équipements. Il est important de relever à ce niveau que la situation de la plupart des entreprises publiques est réellement critique. Les quelques informations disponibles font état de lourdes pertes et de graves problèmes de trésorerie. C'est le cas notamment de Tunis-Air dont les pertes cumulées s'élèvent à près de 900 millions de dinars à fin 2017¹² et de la STEG qui enregistre en 2018 un déficit de 2 milliards de dinars¹³

Conclusion

La crise que vit la Tunisie est à la fois porteuse de graves problèmes qu'il importe de résoudre et d'importantes opportunités qui doivent être exploitées et optimisées.

A court terme, des pertes considérables sont inévitables. L'on ne peut que les assumer en s'efforçant d'en limiter l'impact sur les familles à faible revenu et sur la petite et moyenne entreprise tout en veillant à ne pas hypothéquer l'avenir.

A moyen et long termes, d'importants gains peuvent être engrangés à condition toutefois d'en réunir les conditions en tête desquelles la résorption des goulots entravant la liberté d'initiative, l'élimination des distorsions source de gaspillage dans l'allocation des ressources, la convergence des efforts sur des secteurs et des activités présentant des avantages comparatifs significatifs sur les plans régional et international ainsi que la valorisation de la position géographique de la Tunisie en approfondissant les accords déjà conclus et en les étendant à d'autres pays sur des bases mutuellement profitables.

La Tunisie doit, à cet égard, renforcer le potentiel de veille et d'anticipation pour pouvoir se positionner à temps et exploiter les importantes mutations de l'économie mondiale après le Covid-19 afin de créer davantage de richesses sur des bases inclusives et durables.

Plus rien ne sera comme l'avant coronavirus sur le plan des tissus économiques. De nombreuses productions n'auront plus la place qu'elles avaient par le passé. D'autres, par contre, sont appelées à connaître un important essor au cours des prochaines décades. Ce sera le cas, très probablement, des secteurs de la santé, du numérique et de l'environnement, dans lesquels la Tunisie dispose de sérieux atouts pour en faire des pôles d'excellence, ayant d'importants effets d'entraînement du reste de l'économie pour accéder à des paliers supérieurs. La Tunisie doit s'y engager fortement dans le cadre de stratégies globales, créant une synergie entre les secteurs publics et privés, impliquant la convergence entre les politiques de l'enseignement, de la formation, de la recherche scientifique avec celles de l'aménagement du territoire et des incitations fiscales et financières.

Plus rien ne sera comme l'avant coronavirus sur le plan des relations internationales. Les appels sont de plus en plus nombreux réclamant la relocalisation des industries stratégiques après les importantes ruptures d'approvisionnement entravant la production de biens essentiels. De même, les appels se font, de plus en plus, entendre sur la nécessité de repenser les relations commerciales mondiales pour que les règles de la concurrence que l'OMC s'attache à faire respecter intègrent à

¹² Source : Etats financiers de Tunis-Air au 31 décembre 2017

¹³ Source article iboursa du 7/1/2020

côté de la lutte contre la contrefaçon et le dumping commercial, **le dumping environnemental et le dumping social**. La Tunisie doit, également, essayer d'exploiter ces nouvelles tendances dans les relations extérieures en valorisant davantage l'insertion de son économie dans l'espace euro-méditerranéen et en s'engageant résolument dans la labellisation de ses produits en tant que produits respectueux de l'environnement et de l'équité sociale.

Forum Ibn Khaldoun pour le développement le 20 mai 2020

[Présentation d'Abdelhamid Triki à télécharger](#)

[Présentation de Mme Essma Ben Hamida à télécharger](#)

[Réflexions de Salah Hannachi sur l'amélioration des compétences à télécharger](#)

[Mesures de soutien à l'économie à télécharger](#)

Mots clés : débat sur l'enjeu de la crise économique sur la Tunisie ; débats du Forum Ibn Khaldoun ; Impact de la crise mondiale sur l'économie tunisienne ; mesures de riposte contre le coronavirus